



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 DÉCEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 1^{er} décembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 14 décembre 2009

SUBVENTION AU COMITÉ NIORTAIS POUR LA
PROMOTION DE LA VIE ASSOCIATIVE -
A COMPTE

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 11 décembre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Frank MICHEL -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Jérôme BALOGE donne pouvoir à Bernard BARE
- Françoise BILLY donne pouvoir à Annie COUTUREAU
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel PAILLEY

VIE ASSOCIATIVE

**SUBVENTION AU COMITÉ NIORTAIS POUR LA PROMOTION DE
LA VIE ASSOCIATIVE - ACOMPTE**

Madame Josiane METAYER Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le 1^{er} février 2008, la Ville de Niort a conclu avec le CNPVA une convention d'objectifs visant à soutenir les actions en faveur de l'accompagnement, du soutien et de la coordination de la vie associative niortaise. Cette convention, dont l'échéance est prévue pour le 31 décembre 2010, doit être réexaminée compte tenu de la restructuration du secteur associatif avec notamment l'intégration des Offices municipaux au sein du CNPVA, appelé à une modification de ses statuts et de sa dénomination.

Vu l'intérêt de l'activité de l'association et afin de permettre sa continuité durant la période de définition des modalités d'une nouvelle convention d'objectifs, je vous propose de verser à cette dernière un acompte de **78 400 €** qui viendra en déduction de la subvention globale de fonctionnement 2010.

Cette subvention sera imputée sur le chapitre budgétaire 65.0251.6574 au titre du budget 2010.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention (acompte) entre la Ville de Niort et le Comité Niortais pour la Promotion de la Vie Associative (CNPVA) ;
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à la signer et à verser à l'association un acompte de **78 400 €** à la subvention qui lui sera allouée au titre de l'année 2010, conformément aux dispositions mentionnées dans la convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Madame le Maire de Niort,
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD